

Garantie limitée

Reeve Store Equipment Co. garantit par les présentes que tous les produits fabriqués par Reeve et vendus à l'Acheteur sont exempts de défaut de fabrication et de matériaux dans des conditions d'entretien et d'utilisation normales.

Les obligations de Reeve prévues au titre de cette Garantie se limitent exclusivement à la réparation et/ou au remplacement, à sa discrétion, de toute pièce retournée à Reeve avec les frais de port payés dans les douze mois suivant la livraison à l'Acheteur, et dont notre examen aura effectivement conclu à la défectuosité. Cette Garantie ne s'appliquera pas aux produits modifiés ou réparés par toute personne non expressément autorisée par écrit par Reeve, ou endommagés par suite d'un accident, de négligence, d'une utilisation abusive ou d'une installation incorrecte par une personne autre qu'un employé ou agent de Reeve.

Cette garantie annule et remplace expressément toutes les autres conditions, garanties et responsabilités, explicites ou implicites, de Reeve Store Equipment Co. Reeve n'assume ni n'autorise aucune personne ou entité à assumer pour elle toute obligation ou responsabilité associée à ses produits. Reeve n'assume aucune responsabilité quant aux dommages spéciaux ou consécutifs résultant de l'utilisation ou de la possession de tels produits.

Reeve n'offre aucune garantie expresse ou implicite de qualité marchande concernant les biens vendus en vertu du présent certificat de garantie. Aucune garantie ne s'étend au-delà de la description des produits dans les présentes.